

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**
Séance du 9 Mars 2023
Délibération n°DEL-2023-26

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 03/03/2023

Date d'affichage : 03/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 Mars à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Madame ORNIA Katrine, Madame Amandine MARILLER, Monsieur Didier AZNAR

Procurations : Monsieur Vincent LEVANTERI à Monsieur Gérald MISSOUR, Monsieur Jérôme JUSSEAUME à Madame GISSINGER Sylviane

Absents excusés : Madame Monique MORGAT-BEULIN, Monsieur ALLAIN Franck, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur DELATTRE Aymeric

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Examen et Vote du Compte Administratif du Budget La Petite Escale de l'année 2022

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Gérald MISSOUR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section d'INVESTISSEMENT	Section de FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	249 153.32 €	45 874.35 €	295 027.67 €
Titres émis	80 425.54 €	38 167.10 €	118 592.64 €
Réduction de titres	0.00 €	1 507.98 €	1 507.98 €
Recettes nettes	80 425.54 €	36 659.12 €	117 084.66 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 030-213002884-20230309-DEL_2023_26-DE

DEPENSES			
Autorisations budgétaires	249 153.32 €	45 874.35 €	295 027.67 €
Mandats émis	249 151.96 €	11 634.18 €	260 786.14 €
Annulations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses nettes	249 151.96 €	11 634.18 €	260 786.14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-168 726.42 €	25 024.94 €	-143 701.48 €
RESULTAT N-1 (clôture)	127 826.38 €	8 164.35 €	135 990.73 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	-40 900.04 €	33 189.29 €	-7710.75 €

2. Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3. Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte Administratif du Budget La Petite Escale de l'année 2022.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR

